

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NARBONNE - 1104 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/09/2024 - 4121 - 2014 B 00435 - 805 369 451 - 4AB NARBONNE

Désignation de l'entreprise : SAS 4AB NARBONNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise : ZI CROIX SUD		11100 NARBONNE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 80536945100010			Néant ☐ *
		Exercice N clos le : 31/12/2023	N-1 31/12/2022
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB	AC	
Frais de développement *	CX	CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	43 000
Fonds commercial (1)	AH	AI	542 477
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
Terrains	AN	AO	
Constructions	AP	AQ	39 808
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	153 257
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	463 867
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	400
Autres immobilisations financières*	BH	BI	8 098
TOTAL (II)	BJ	BK	936 620
Matières premières, approvisionnements	BL	BM	17 268
En cours de production de biens	BN	BO	
En cours de production de services	BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
Marchandises	BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	40 850
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	22 731
Autres créances (3)	BZ	CA	70 751
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	44 134
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)	CJ	CK	154 885
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 057 726
Renvois : (1) Dont droit au bail		86 667	
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	8 498
	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise : SAS 4AB NARBONNE					Néant ☐ *			
					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.50....0.00.....)				DA	150 000	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	15 000	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG			
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	130 045	31 966	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	295 045	196 966	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
	Avances conditionnées				DN			
	TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	417 814	589 446	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	365	365	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	189 273	177 237	
	Dettes fiscales et sociales				DY	155 130	128 253	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	99	11 684	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
TOTAL (IV)				EC	762 681	906 985		
Ecart de conversion passif * (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	1 057 726	1 103 951		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC			
			Ecart de réévaluation libre		ID			
			Réserve de réévaluation (1976)		IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	503 209	487 780	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		6 751		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 4AB NARBONNE		Exercice N						Néant ☐ *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services*	FD	2 299 297	FE		FF	2 299 297	2 034 906
		FG	233	FH		FI	233	2 004
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 299 530	FK		FL	2 299 530	2 036 910
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 146	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	19 018	253
	Autres produits (1) (11)					FQ	16 428	58 025
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 339 123	2 095 187
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	655 452	635 089
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	232	(2 500)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	462 639	338 363
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	18 590	5 355
	Salaires et traitements*					FY	670 203	689 581
	Charges sociales (10)					FZ	168 488	178 306
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions			dont fonds de commerce	HS	GA	71 051	49 353
						GB		
						GC		
						GD		
	Autres charges (12)					GE	149 302	162 758
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 195 957	2 056 306
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	143 165	38 882
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 802	5 512
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 802	5 512
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 802)	(5 512)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	137 363	33 370

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 4AB NARBONNE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	226		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	226		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 354		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	175	1 404	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 528	1 404	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 302)	(1 404)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(984)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 339 349	2 095 187	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 209 303	2 063 222	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	130 045	31 966	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ	3 414	1 770
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	6 305		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	19 018	253	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	132 010	162 138	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
			obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		8 529		226	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
CHRS EX ANTERIEUR		6 305			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

31/12/2023

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

95

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	585 477		
Installations générales agencements aménagements des constructions	113 527		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	308 267		11 536
Installations générales agencements aménagements divers	242 289		19 039
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	270 540		599
TOTAL	934 624		31 174
Prêts, autres immobilisations financières	2 000		6 498
TOTAL	2 000		6 498
TOTAL GENERAL	1 522 101		37 673

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			585 477	585 477
Installations générales agencements aménagements constr.			113 527	113 527
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			319 803	319 803
Installations générales agencements aménagements divers			261 328	261 328
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			271 140	271 140
TOTAL			965 798	965 798
Prêts, autres immobilisations financières			8 498	8 498
TOTAL			8 498	8 498
TOTAL GENERAL			1 559 773	1 559 773

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.		29 310	10 498		39 808
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		116 810	36 447		153 257
Installations générales agencements aménagements divers		212 108	10 283		222 391
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		227 652	13 823		241 475
TOTAL		585 881	71 051		656 932
TOTAL GENERAL		585 881	71 051		656 932
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	10 498				
Instal.techniques matériel outillage indus.	36 447				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 283				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 823				
TOTAL	71 051				
TOTAL GENERAL	71 051				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

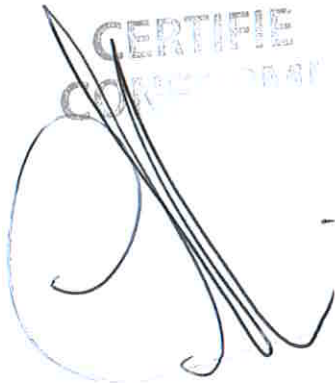
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	400	400	
Autres immobilisations financières	8 098	8 098	
Autres créances clients	22 731	22 731	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 723	1 723	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 919	21 919	
Groupe et associés	15 812	15 812	
Débiteurs divers	31 298	31 298	
TOTAL	101 981	101 981	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	112	112		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	417 494	158 230	258 034	1 230
Fournisseurs et comptes rattachés	189 273	189 273		
Personnel et comptes rattachés	33 137	33 137		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 179	31 179		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 070	12 070		
Autres impôts taxes et assimilés	3 329	3 329		
Groupe et associés	75 779	75 779		
Autres dettes	99	99		
TOTAL	762 472	503 209	258 034	1 230
Emprunts remboursés en cours d'exercice	163 327			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	25 903
Total	25 903

CERTIFIE
COPIE


4AB NARBONNE
Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : Route de Perpignan - Immeuble CGR ZI Croix Sud, 11100 NARBONNE
RCS NARBONNE 805 369 451

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 130.045 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	130.045 euros
A titre de dividendes	130.045 euros
Soit 86,70 euros par action	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 260,10 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 129.784,90 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les neuf (9) mois du dernier exercice clos.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 165.000 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

77.957,00 euros, soit 51,97 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 77 957,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

31.966,00 euros, soit 21,31 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 63,93 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 31.902,07 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Benoît CABELLO

